



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE



3, rue Dieudonné Costes – B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames
Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 2

CONVOCATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à MEZE (34)
Centre National Bernard JEU, rue de la méditerranée.

Le Samedi 7 décembre 2013 Appel 13H30 Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 8 décembre Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT
Mail : g.chaverot@lratt.fr
Tél : 06 82.84.33.48 (en cas d'urgence !)

Juge-arbitre : Gérard ESPIE g.espie@orange.fr 06.08.36.11.01 (le WE)

Les balles fournies par l'organisateur seront de couleur **BLANCHE**

N'OUBLIEZ PAS VOTRE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

RAPPEL : Absence de licence = Amende de 20 €
Forfait non excusé = Amende de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

- Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
- **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : tableaux de **12 joueuses** – **Toutes les places sont jouées** –
Samedi : **poules de 6** (sauf le dernier tour de poules)
Dimanche : dernier tour de poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

Tableaux masculins : tableaux de **16 joueurs** – **Toutes les places sont jouées**
Samedi : **Poules de 4**
Dimanche : tableau (Barrages 2-3, Places 1-8, 9-16).

Rappel de l'article 16-3 b des règlements fédéraux échelon national :

Placement des joueurs : **A chaque tour du critérium fédéral, les joueurs sont placés à partir du dernier classement national officiel diffusé.**

Rappel de l'article 16-2 des règlements fédéraux échelon nationale 2 :

Extrait :

« A l'issue de chacun des quatre tours, **le premier** des tableaux ME et DE de chaque groupe accèdent **obligatoirement** à la nationale 1.

A l'issue de chacun des **trois premiers tours**, le premier des tableaux M18, M15, M13, **M11**, D18, D15, D13 de chaque groupe accède à la nationale 1 **ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur** (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).

A l'issue du 4ème tour, pour ces mêmes tableaux le premier accède à la nationale 1 pour le 5ème tour ou participera en nationale 2 pour le 1^{er} tour de la saison suivante au tableau immédiatement supérieur à la seule condition que le joueur change de catégorie d'âge (exemple un minime 2 premier en M13 jouera le premier tour de la saison suivante en M15). »

La meilleure -11 du tableau D13, accèdent à la nationale 1; en l'absence de joueuse -11 en D13 (ce n'est pas le cas pour ce tour), ce sont les cadres techniques de la zone 4 qui proposent la montante.